

Comme en 1970!

Le scénario de 1970 est en place. A nouveau la presse fait donner son artillerie lourde. Partis, organisations clament à l'unisson le mot d'ordre : « non » à l'initiative de l'Action nationale. L'Union syndicale pourtant a décidé cette fois-ci de mener sa campagne en solitaire. Sera-t-elle plus convaincante ?

Avalanche de statistiques, menace de récession et de chômage : arguments et méthodes n'ont guère changé depuis quatre ans. Nous sommes pris dans un engrenage; la Suisse officielle est condamnée à la défensive. Le soir du 7 juin 1970, les commentateurs ont salué la victoire de la démocratie et du bon sens. Ils feront probablement de même le 20 octobre prochain. Mais le répit sera de courte durée; Schwarzenbach a déjà déposé l'initiative suivante, toute en nuances et plus dangereuse encore. Le problème de la présence des étrangers continuera donc d'empoisonner le débat politique et de faire écran aux véritables échéances.

Les arguments échangés auront-ils un impact sur l'électorat ? C'est peu probable si l'on en croit un sondage d'opinion effectué en juin, qui donne 43,4 % d'acceptants et 55,6 % de rejetants, avec 1 % à peine d'indécis; les positions semblent être déjà cristallisées (voir aussi en page 2).

Alors tentons de comprendre. Dans ce débat imposé par les nationalistes c'est la droite économique et politique qui est prise à son propre jeu. L'image du pays qu'elle a réussi à imposer et qui a joué un rôle important en tant que facteur de cohésion sociale, cette image se lézarde de toutes parts.

Où est la Suisse libérale, démocratique, fédéraliste, prête à défendre sa neutralité, alors qu'on assiste — et ce ne sont que quelques exemples — à des concentrations d'entreprises, à une intervention croissante de l'Etat central au détriment des collectivités locales, alors que le gouvernement doit remettre à plus tard l'achat d'armes nouvelles pour des raisons financières ? Où est la Suisse sociale,

stable, prospère, la Suisse des paysages idylliques, alors que paysans et personnes âgées restent des marginaux de l'expansion, que les licenciements deviennent plus fréquents, que le béton prend d'assaut le territoire tout entier. L'idéologie dominante s'effrite; elle n'est plus apte à rendre compte des mutations d'une société capitaliste avancée.

Mais la gauche politique et syndicale, elle aussi, est prise au jeu. Quarante ans de paix sociale, mis à part les avantages qu'elle a procurés à la classe ouvrière, ont profondément dépolitisé les citoyens. Les nationalistes en profitent : plutôt que de résoudre les problèmes du présent, ils préconisent un retour au passé; plutôt que de départager les intérêts en conflits, ils proposent un coupable, l'étranger.

Une chose est claire : quel que soit le résultat au soir du 20 octobre les sources du mécontentement habilement exploité par les xénophobes subsisteront. A cette différence près qu'en cas de victoire du « oui » les solutions seront plus difficiles encore.

Cette polémique mystificatrice sur la présence des étrangers présente au moins un avantage; celui de mettre en lumière l'insuffisance de nos institutions. L'équilibre des pouvoirs mis en place au siècle passé, les canaux d'expression à disposition des citoyens présentent des lacunes importantes. La présence au pouvoir de tous les partis, un gouvernement inamovible, la stabilité légendaire du corps électoral ne sont plus les garants d'une démocratie satisfaisante. Nous avons ouvert le débat dans un DP 281; nous le continuerons.

DANS CE NUMÉRO

Pp 2/3 : Les mille et un visages de la xénophobie; **p. 4 :** Dieter Bührle, un ambassadeur de choc; **p. 5 :** L'aide au développement : la réalité derrière les chiffres; **p. 6 :** De la guerre à la guérilla — Le carnet de Jeanlouis Cornuz; **p. 7 :** La droite vaudoise et ses aumônes aux riches — La semaine dans les kiosques alémaniques; **p. 8 :** La fête qui fait peur en Valais.

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 285 12 septembre 1974
jusqu'à fin 1974: 10 francs
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1974: 12 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Gabrielle Antille
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

285

Les mille et un visages de la xénophobie

En 1974 comme en 1971 (voir page 1) ! Les travaux entrepris par les sociologues et les statisticiens à l'occasion de la première votation sur des propositions xénophobes en 1970 restent, si l'on tient compte aussi de l'aggravation des tensions sociales et économiques, d'un précieux secours pour comprendre les rapports de force existant dans notre pays avant l'échéance du 20 octobre prochain.

Voyons, par exemple, les résultats d'une étude menée dans la direction de Uli Windisch (département de sociologie de l'Université de Genève) et publiée sous le titre « Travailleurs immigrés et xénophobie : résultats d'une approche empirique et quantitative » (sortie de presse : 23.10.1973).

Plus de 1000 travailleurs interrogés

Les conclusions de ce rapport découlent de deux enquêtes par questionnaires (questions fermées) effectuées auprès de 696 travailleurs immigrés italiens et de 384 ouvriers suisses, ceci dans une grande et une petite ville (Lausanne et Sion). Les personnes ont été interrogées entre la mi-janvier et la fin février 1970 (soit six mois finalement avant la votation; pour mémoire : l'objectif de l'initiative (rejetée finalement par 54 % des votants) était de réduire à dix pour cent la proportion des étrangers par rapport à l'ensemble des citoyens suisses, alors que cette proportion était à l'époque de 15,9 %). Les deux « échantillons » sont limités à la classe ouvrière et aux hommes ayant entre vingt et quarante ans; parmi les ouvriers immigrés n'ont été retenus que ceux qui étaient en Suisse depuis trois à quinze ans et qui disposaient soit d'un permis de séjour (renouvelable d'année en année), soit d'un permis d'éta-

blissement (étaient donc exclus les saisonniers et les frontaliers).

A partir des données empiriques recueillies, un certain nombre d'analyses ont été faites, qui ont abouti à des conclusions intéressantes, par exemple à l'établissement de « types idéaux », celui de l'ouvrier suisse xénophobe ou de l'ouvrier immigré « intégré » désirant s'établir définitivement en Suisse.

Clivages nets dans la population

Mais les recherches les plus significatives ont été menées dans une direction plus précise encore : il s'agissait de voir si, dans chacune des deux populations examinées (suisse et immigrée), n'existaient pas des sous-groupes d'individus, relativement homogènes. Par exemple : on ne savait pas, quand bien même il est prouvé que les tendances xénophobes dépendent fortement du degré de scolarisation, si, parmi les ouvriers suisses ayant un faible niveau de scolarisation, existaient deux sous-groupes d'individus, les uns xénophobes et les autres pas (dans cette éventualité, il s'imposait évidemment de déterminer leurs traits spécifiques).

Pour établir ce diagnostic, les chercheurs se sont arrêtés à un nombre relativement élevé de variables, qui sont les suivantes (les plus explicatives en tête ci-après) : opinion au sujet de l'égalité des salaires entre les sexes, attitude envers la grève, attitude envers l'initiative Schwarzenbach, cours de perfectionnement, statut professionnel, attitude envers la contestation estudiantine, affiliation syndicale, pratique religieuse, amis italiens, formation professionnelle et scolaire (le parti politique préféré et la distinction petite ville /grande ville arrivent en dernier lieu et ont un pouvoir explicatif très faible). La variable considérée comme représentative des tendances xénophobes apparaît donc en troisième position, et en fonction de celle-ci, une interprétation peut être donnée, qui aboutit à la constitution de quatre sous-groupes suffisamment homogènes :

L'« aristocratie ouvrière »

— Sous-groupe 1 : comprend 121 membres que les auteurs de l'enquête désignent comme « l'aristocratie ouvrière tolérante et non xénophobe ». Les individus de ce type ont, dans l'ordre d'importance, les caractéristiques significatives et distinctives suivantes : ils sont favorables à l'égalité des salaires, opposés à l'initiative Schwarzenbach, ont suivi des cours de perfectionnement, ont un statut professionnel élevé, sont favorables à la contestation estudiantine, ne sont pas affiliés à un syndicat, ont des amis italiens, ont fait un apprentissage et ont une formation scolaire poussée.

Pas trop de politique !

— Sous-groupe 2 : comprend 125 individus qui ont les caractéristiques suivantes : ils sont favo-

Les conditions de l'intégration des immigrés

Non moins intéressantes sont les recherches menées au cours de la même enquête à partir des réponses données par les ouvriers immigrés interrogés. Sont en question ici la volonté et la capacité d'intégration des ouvriers immigrés en Suisse.

Pour la population étrangère, les enquêteurs ont fixé leur choix sur les variables les plus explicatives suivantes, classées une fois de plus par ordre décroissant : le statut professionnel, le type de permis de séjour, la langue parlée à la maison, les projets d'avenir (rester en Suisse ou repartir), la nationalité de la femme, l'origine géographique, la mobilité professionnelle intergénérationnelle, les fréquentations habituelles, la formation professionnelle, la durée de séjour en Suisse, le sentiment général en Suisse, l'âge, la formation scolaire, le désir

rables à l'égalité des salaires entre les sexes, opposés à la grève, opposés à la contestation estudiantine, membres d'un syndicat, pratiquants et sans amis italiens.

Il y a autant de xénophobes que de non-xénophobes parmi eux (la xénophobie n'est donc pas, pour ces ouvriers-là, une caractéristique significative; il en va de même pour les autres variables qui ne sont pas mentionnées). Les auteurs de l'étude définissent ce sous-groupe comme étant « opposé à des formes trop marquées de politisation ».

Xénophobes de gauche

— Sous-groupe 3 : intitulés « ouvriers xénophobes de gauche », les 54 membres de ce sous-groupe ont les caractéristiques suivantes : ils sont favorables à l'égalité des salaires entre les sexes, favorables à la grève, favorables à l'initiative Schwar-

zenbach, ils n'ont pas suivi de cours de perfectionnement, ont un statut professionnel peu élevé, sont favorables à la contestation estudiantine, affiliés à un syndicat, non pratiquants, ont une faible formation professionnelle et scolaire, une préférence pour les partis de gauche et ils habitent plutôt la grande ville.

Xénophobes de droite

— Sous-groupe 4 : les 48 individus de ce sous-groupe, les « ouvriers xénophobes de droite », n'ont que trois traits distinctifs; ils sont opposés à l'égalité des salaires entre les sexes, ont des tendances xénophobes marquées et sont opposés à la contestation estudiantine. Ils se distinguent donc surtout par leur « superstructure mentale », par leur idéologie (les caractéristiques socio-économiques ne jouent aucun rôle particulier).

quant à l'affiliation syndicale, le travail de la femme, la mobilité professionnelle en Suisse, le parti politique préféré en Suisse et l'opposition petite ville/grande ville en Suisse (on notera que, cette fois, la variable considérée comme représentative de l'intégration apparaît en quatrième position).

D'où l'apparition, dans les classements, de trois sous-groupes d'immigrés, le premier représentant les immigrés intégrés, les deux autres regroupant les immigrés non intégrés. A partir de là, la tâche était donc double : caractériser les immigrés intégrés, et déterminer les critères sur la base desquels les deux groupes de non-intégrés se différencient.

— Sous-groupe 1 : 264 ouvriers immigrés désirent rester définitivement en Suisse. A les entendre et à examiner leur cas, les éléments qui favorisent, dans l'ordre d'importance, l'intégration sont les suivants : un statut professionnel élevé, le fait de disposer d'un permis d'établis-

sement, de parler français à la maison, d'être marié à une Suissesse, d'être originaire d'Italie du Nord, une mobilité professionnelle intergénérationnelle ascendante, le fait de fréquenter des Suisses, une formation professionnelle poussée, une longue durée de séjour en Suisse (plus de neuf ans) et, en dernier lieu seulement, le fait de se sentir bien en Suisse.

— Parmi les non-intégrés, les enquêteurs distinguent deux sous-groupes importants :

a) 143 individus font partie d'un sous-groupe dont les caractéristiques sont exactement inverses de celles du sous-groupe 1. Ce sont surtout des manœuvres qui ne disposent que d'un permis de séjour à l'année, qui ne sont pas insérés socialement et qui sont insatisfaits de leur situation en Suisse. Ils voteraient plutôt pour les partis de gauche et sont plus nombreux à habiter dans la grande ville. On pourrait les appeler des « immigrés non intégrés, prolétariés et politisés ».

Commentaire général des auteurs de l'enquête : « En ce qui concerne la xénophobie, on constate qu'il y a parmi les ouvriers suisses un sous-groupe chez lequel les tendances xénophobes sont absentes, voire rejetées, un autre qui est partagé, et finalement deux autres sous-groupes chez lesquels ces tendances sont, en revanche, marquées. Au sujet des individus du sous-groupe 3, on remarquera encore qu'il s'agit aussi de la fraction la plus prolétarisée de la classe ouvrière; mais comme ils sont aussi les plus « politisés », on peut être surpris de constater qu'ils soient en même temps xénophobes. La réponse à cette apparente contradiction pourrait se trouver dans le fait que les ouvriers les plus prolétariés cherchent la cause de leur situation dans un bouc émissaire tout désigné, les travailleurs étrangers. »

b) 296 individus, bien qu'étant aussi non intégrés, présentent les différences suivantes par rapport à la catégorie précédente; ils ont un statut professionnel élevé, ont connu une mobilité professionnelle intergénérationnelle ascendante et ne sont pas particulièrement attirés par les partis de gauche. En résumé, ce sont des « immigrés non intégrés, qualifiés et relativement apolitiques ».

Remarque générale des enquêteurs : le statut professionnel est une condition nécessaire, mais pas suffisante de l'intégration; on trouve en effet des statuts professionnels élevés aussi bien parmi les ouvriers intégrés qu'au sein de ceux qui ne le sont pas.

L'appréciation réelle des possibilités d'intégration des immigrés joue bien sûr un rôle important dans le choix d'une stratégie qui devrait favoriser l'harmonie des relations entre les communautés co-existant dans notre pays.

Dieter Bührle un ambassadeur de choc

Coincidence troublante ! Au moment où les bilans intermédiaires concernant l'exportation d'armes helvétiques laissent apparaître que l'Iran cessait soudain d'être le meilleur client des marchands de canons de notre pays, on apprend que Bührle est sur le point de passer un contrat avec le shah.

92 millions de francs en 1972, 91 millions en 1973, plus de 180 millions étaient tombés dans l'escarcelle des fabricants d'armes suisses après livraison des commandes iraniennes pendant les deux dernières années; et tout à coup, on enregistrait officiellement 3,9 millions seulement pour le premier semestre 1974... Les plus optimistes en étaient à se demander si l'esprit de la nouvelle loi réglementant le commerce des armes et entrée en vigueur dès 1972, avait enfin passé dans les faits, au moins en ce qui concernait nos relations avec le régime sanguinaire de Téhéran ! Les plus pessimistes, eux, cherchaient déjà comment serait compensé ce sérieux manque à gagner... La réponse semble s'imposer d'elle-même, malgré les démentis effarouchés des directeurs d'Oerlikon-Bührle qui laissent entendre que la signature des deux parties n'est pas encore acquise et que la transaction porterait sur du matériel « civil », en l'occurrence une fabrique de machines-outils.

Ce démenti, en tout cas, est suffisamment vague et hésitant pour renforcer encore les assertions de la revue de la Nouvelle Gauche suisse alémanique, « Focus » qui, révélant le pot-aux-roses, soutient qu'il s'agit bien d'un accord portant sur la mise sur pied d'une entreprise spécialisée dans la production d'armes. « Focus » donne même des détails supplémentaires : Bührle construirait en Iran une fabrique d'armes, où les représentants de ce pays posséderaient la majorité du capital; la maison suisse d'autre part accepterait (ce point est également contesté par la direction en cause), à titre provisoire et en guise de garantie jusqu'à l'ouverture de la fabrique, une participation ira-

nienne dans le groupe (une société avec siège à Téhéran serait fondée pour assurer la construction, et son capital serait réparti entre les deux partenaires de manière égale).

L'opération ainsi réalisée porterait le sceau classique d'un moyen souvent utilisé par les sociétés ayant des ramifications internationales pour échapper au fisc de tel ou tel pays ou à des contraintes jugées intolérables : la décentralisation de la production, voire d'une partie de l'administration ou des centres de décisions, permet de brouiller les pistes à loisir.

Et de temps à autre, le citoyen perçoit quelque écho de ces manœuvres imparables, ou presque, en l'état actuel de la législation. C'est par exemple — autre révélation de « Focus » — cette lettre datée de Zurich (14 mars 1974), et envoyée par Oerlikon-Bührle à son commanditaire grec pour une affaire passée avec le commandement de la marine hellène (montant : 1 200 000 francs suisses) et dont la teneur est en substance la suivante :
Confidentiel

« Sehr geehrte Herren »,

Nous référant à votre lettre citée plus haut, nous nous faisons un devoir de vous avertir que la marchandise facturée en date du 1.9.1971 ne vous sera pas livrée depuis la Suisse.

« Mit freundlichen Grüßen »,

Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon-Bührle AG
(suivent deux signatures)

— Les affaires du groupe Bührle en 1973 : 1259 millions de francs suisses.

— Part de la production militaire dans le bilan :

1967-68	31,9 %
1968-69	31,9 %
1969-70	21,6 %
1970-71	27,2 %
1971-72	38,5 %
1972-73	43 %

Décidément, les principaux clients de Dieter Bührle ont un petit air de famille : hier les colonels d'Athènes et le shah d'Iran, aujourd'hui l'Es-

pagne de Franco et toujours le shah. Faut-il rappeler les dernières informations en provenance de Téhéran¹ :

— pour n'avoir pas voulu se taire devant les violences du système iranien, douze intellectuels ont dû, au début de l'année, passer devant des tribunaux militaires : deux peines de mort, des condamnations à vie et de longues peines de prison; — lors de grèves pour des questions salariales à Téhéran, treize ouvriers d'une fabrique de céramique ont été fusillés par des « proches » de la gendarmerie et de la police politique;

— le délégué des conducteurs de bus en grève à Tabriz a été arrêté après des négociations avec les patrons, torturé et mis à mort;

— au milieu du mois d'août, on apprenait qu'en l'espace de deux semaines, plus de 150 arrestations avaient eu lieu dans la seule ville de Téhéran.

¹ Cf. le Comité suisse de défense des prisonniers politiques iraniens (c/o Mme M.-L. Dumuid, 16 av. Jules-Crosnier, 1206 Genève).

L'aide au développement, la réalité derrière les chiffres

C'était le temps de l'abondance, ou tout au moins pas encore celui de l'austérité. C'était le temps des bonnes résolutions. Depuis longtemps, les experts de l'OCDE voyaient d'un mauvais œil la modicité des prestations publiques helvétiques en matière d'aide au développement, et le Parlement avait décidé de faire un effort. Ce furent les 400 millions envisagés à titre d'aide financière, auxquels s'ajoutèrent 275 autres millions à titre de l'aide technique. 1971, c'était décidément une bonne année.

Puis vinrent 1972 et 1973, avec la dégradation des finances fédérales; les compressions budgétaires n'épargnèrent évidemment pas l'aide au développement; bien plus, la loi élaborée en la matière fut prudemment mise au frigo, alors que James Schwarzenbach criait déjà au référendum.

On retombait, dans la plus grande indifférence, un peu par prudence, beaucoup par crainte des réflexes « nationalistes », dans les chiffres rouges du début des années 70.

Sans tout de suite entrer dans le détail, il faut dès l'abord rappeler la grande misère de l'aide au développement de manière générale, non seulement en Suisse, mais aussi dans la grande majorité des pays membres de l'OCDE. On est bien loin en effet partout de la norme acceptée par l'ONU (mais aussi par la Suisse en sa « qualité » de non-membre), 1 % du produit national brut : la moyenne de l'an passé s'élève à peine à 0,78 %. Prenons par exemple le cas des dix-sept pays de l'Ouest les plus riches. Le total de leurs prestations (publiques et privées) en matière d'aide au développement s'élevait en 1973 à 24,15 milliards de dollars contre 19,8 milliards l'exercice précédent. Une augmentation de près de 22 % dira-t-on ! En réalité, une augmentation qui a juste compensé la dévaluation de la monnaie, si bien que l'effet de l'aide en question est resté pratiquement stationnaire. Plus significative est encore l'évolution des prestations publiques dans les mêmes dix-sept Etats : la « hausse » enregistrée, des 8,6 milliards de 1972 aux 9,4 milliards de 1973, ne compense même pas le renchérissement ; traduite en pourcent du produit national brut, elle correspond à une baisse de 0,34 % à 0,30. On est loin de la cible fixée qui était de 0,70...

Voilà pour la toile de fond ! Mais le cas de la Suisse mérite d'être examiné de plus près. A première vue le bilan de notre pays n'est pas plus catastrophique qu'ailleurs, si l'on prend note sans autre que les prestations helvétiques ont ceci de particulier qu'elles sont prioritairement tributaires du secteur privé (contrairement à la plupart des nations de l'Ouest où un certain équilibre est respecté). Cette particularité helvétique, soulignons-le, deviendra de plus en plus insupportable à mesure que les tensions économiques mondiales iront s'aggravant et que la concurrence deviendra serrée : les exigences de rentabilité quant aux fonds investis dans le tiers monde se faisant iné-

vitement et particulièrement pressantes pour les investisseurs privés, la répartition des crédits sera encore plus « sélective » et ne manquera pas de creuser l'écart entre défavorisés et très défavorisés. Si l'on ne cherche pas plus loin cependant, l'augmentation des contributions helvétiques de 1972 à 1973 — de 0,59 à 0,72 % du produit national brut, soit presque la moyenne des dix-sept pays les plus riches de l'Ouest — a de quoi réjouir, même si la Suisse compte parmi les privilégiés des privilégiés. Que recouvrent ces chiffres ? Première mauvaise surprise, l'examen de l'effort public laisse apparaître un recul inquiétant. Il s'agit même d'une baisse brusque, puisque de 13 %, ce qui se traduit, en termes du produit national brut, par une dégringolade de 22 à 17 %. Et nous voilà dans le peloton de queue des nations riches !

Non moins inquiétantes sont les variations de volume des prestations privées. Ces dernières ont en effet atteint une sorte de plafond record en 1971 (837 millions), pour diminuer ensuite de moitié l'an suivant (344 millions) et se stabiliser enfin à un niveau moyen (660 millions) en 1973. Nul doute que ces profonds changements de politique ne soient finalement très préjudiciables pour les bénéficiaires.

Mais il y a davantage encore ! Si l'on examine un

à un les postes qui fondent les prestations privées, on constate rapidement que ce sont les crédits à l'exportation qui donnent le ton à l'ensemble : n'étaient-ils pas au plus bas il y a deux ans lors de la formidable diminution de l'effort privé ? En outre, en 1973, les crédits à l'exportation participaient pour plus de la moitié au total des contributions privées. Ces remarques prennent tout leur sens si l'on se donne la peine de considérer l'impact réel des crédits à l'exportation dans la perspective d'une véritable contribution au développement : cet impact est en réalité si faible — pas comparable en tout cas à celui des projets de la coopération technique qui, eux, créent au moins des postes de travail — que l'on ne voit pas pourquoi ils entrent à ce poste dans la statistique. Et sans eux, les contributions privées sont stables, mais basses... Deuxième mauvaise surprise donc, que ce bilan rectifié par l'amputation logique des crédits à l'exportation.

Et les perspectives d'avenir ne sont pas plus claires. Faute d'une loi précise sur le sujet, on doit admettre que l'aide au développement restera stationnaire jusqu'à fin 1975 ! Nous gagnons à une prétendue austérité, en partie en faisant fi de notre solidarité avec le tiers monde. En période de crise, chacun pour soi ! C'est la politique de l'autruche.

PRESTATIONS DE LA SUISSE EN FAVEUR DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

	1970	1971	1972	1973
1. Prestations publiques (en millions)	110	114	258	224
— dont, prestations bilatérales	76	77	114	103
— dont, prestations multilatérales	51	37	130	100
— dont, cantons, communes, institutions publiques	4	3	4	3
2. Prestations privées (en millions)	436	837	344	660
— dont, investissements directs	239	270	281	255
— dont, crédits à l'exportation	96	362	— 77	363
— dont, autres capitaux	101	205	140	42
3. Prestations des œuvres privées d'entraide (millions)	47	58	76	63
Total des prestations publiques et privées (millions)	592	1001	677	947
Produit national brut (en milliards)	89	101	115	131
Total en pourcent du PNB	0,67	1,0	0,59	0,72
Prestations publiques en pourcent du PNB	0,14	0,11	0,22	0,17

De la guerre à la guérilla

A l'assemblée des communes vaudoises, le commandant de corps Pittet a présenté un beau morceau oratoire. C'était à Morges, un superbe samedi de juin, sous une immense tente de cantine, devant des centaines et des centaines de syndics, municipaux, secrétaires et boursiers assoiffés. Notre général vaudois a dit ce qu'il fallait dire sur l'armée de milice, la volonté de résistance du peuple suisse et la discipline. Il a flétri congrûment les détracteurs du système, les contestataires chevelus et les objecteurs de conscience irresponsables. N'était l'exiguïté de l'estrade cernée de notables concentrés, on l'aurait souhaité à cheval. Comme ce brave colonel sur la plaine des Glariers à Aigle, qui haranguait son régiment du haut de sa monture mal montée. Entraîné aux quatre coins du champ, il ne laissait entendre qu'ici honneur, là patrie, au nord obéissance et au sud ordre (de la brosse à dents).

Sur un point, nous ne pouvons que soutenir M. Pittet de toutes nos forces : l'armée de métier est à proscrire à tout prix.

Elle est bientôt chargée de tâches policières et prend le pouvoir. On croit toujours que la tradition et les structures helvétiques nous mettent à

l'abri de cette peste. C'est faux. Dans une situation de récession, d'inflation, d'humiliation, le pays de Bach et Goethe devient nazi, celui de Platon secrète Ioannidis, et la démocratie européenne d'Amérique du Sud saigne sous Pinochet. Même la France d'Anatole a passé tout près du feu en 1958, et à quel prix.

Pour le reste, nous ne pouvons accepter la thèse traditionnaliste du commandant de corps. Si l'armée suisse doit d'une part rester intégrée dans la nation et, d'autre part, constituer pour l'extérieur une force de dissuasion, il lui faut changer ses structures. Ce n'est pas en achetant les surplus de l'armée de l'air américaine qu'elle atteindra ces deux objectifs. C'est en préparant la guérilla sur des vélos et des skis, en entraînant de petits groupes autonomes, en donnant au soldat le sens de sa responsabilité et de son utilité.

Craintait-on alors le noyautage politique de ces groupes ? C'est se méfier du citoyen suisse, dont jusqu'à présent le fusil et les cartouches du galetas n'ont alimenté que quelques suicides et crimes passionnels, mais jamais de révolutions.

Ces lignes vaudront-elles à l'auteur et au rédacteur responsable les foudres du juge Philibert et la méditation du cachot obscur ?

P. A.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

On demande : maîtres polyglottes

Nous allons au-devant d'une nouvelle initiative xénophobe, et l'ennui est que, même repoussée comme on peut espérer qu'elle le sera, elle risque d'aggraver la situation des travailleurs étrangers dans notre pays, et sinon l'hostilité du moins l'indifférence à laquelle ils se heurtent quelquefois, et cette sorte d'« auto-censure » que nos autorités exercent sur elles-mêmes, prenant les devants par crainte de... etc.

Dieu merci, d'autres forces, tout de même, sont à l'œuvre, pour tenter tout au contraire d'intégrer ces étrangers, de les accueillir, de leur permettre de mieux s'adapter et dans une certaine mesure, de faire partie des nôtres.

Par exemple en ce qui concerne les enfants.

Il y a dans le canton de Vaud¹ plus de 5000 enfants espagnols en âge scolaire (2886 garçons et 2697 filles), plus de 15 000 enfants italiens (7902 garçons et 7749 filles — décembre 1972). Pour la seule ville de Lausanne, les chiffres sont respectivement de 619 et 589 Espagnols, 1631 et 1693 Italiens. D'où un problème difficile au niveau de l'école primaire et pour les instituteurs et institutrices (l'italien n'est pas enseigné à l'École Nor-

male, l'espagnol encore moins — et si l'allemand y est enseigné, le jeune normalien ou la jeune normalienne qui fait ses débuts dans tel village au nord de Payerne, où la majorité des enfants parlent le suisse allemand à la maison, n'a pas toujours la vie facile !). Problème que le Département de l'instruction publique a tenté de résoudre en mettant à la disposition des maîtres de petits manuels élémentaires pour leur permettre de se tirer d'affaire.

L'initiative privée n'est pas restée en arrière.

« Mon Ami Pierrot » est une revue du genre « Ecolier romand » qui paraît à Lausanne depuis quelques années, avec un succès croissant. L'idée est de combattre la presse « enfantine » souvent fort médiocre qui nous vient de l'étranger. Donc, « Mon Ami Pierrot » propose un conte, un jeu d'observation, un autre jeu d'arithmétique, une recette ou un bricolage — le tout sur douze pages, avec de nombreuses illustrations.

Dès cet automne, il paraîtra en outre en deux éditions bilingues : français-italien et français-espagnol. Douze pages, cinq numéros pour 5 fr. Quatre pages de texte lacunaire, où certains mots sont remplacés par des images; une page de vocabulaire :

« Qui suis-je ? Chi sono ? »

« Dans ma — suit un dessin représentant une valise — Nella mia... il y a... c'è... Suivent des dessins représentant des ciseaux (forbici), un thermomètre (termometro), etc. « Pierrot » propose un jeu; « Colombine » cuisine. Les pages 6 et 7 sont consacrées à une leçon : J'apprends le français.

Voilà, me semble-t-il, une réponse intelligente et conforme à nos traditions, donnée dans un secteur précis à ce problème difficile indiscutablement de la présence chez nous de travailleurs venus d'autres pays. Souhaitons-lui plein succès.

J. C.

¹ Pour la Suisse, et en ce qui concerne les enfants en âge de scolarité, ont été enregistrés 831 846 enfants suisses entre cinq et quatorze ans pour 144 458 enfants de familles étrangères (soit 17,36 enfants étrangers pour cent enfants suisses).

VAUD

La droite fait l'aumône à ses riches

L'entente des droites, dite entente vaudoise, avait annoncé à la veille des élections qu'elle ne limiterait pas ses efforts de coordination au combat électoral.

Elle a mis en pratique cette velléité à propos de la discussion sur la loi d'impôt. Le résultat est édifiant. C'est un coup de barre à droite. Dans quel contexte s'est produit ce changement de cap ?

De l'exécutif au parlement

Il arrive, quoi qu'on en pense, que des exécutifs se montrent, sur certains sujets au moins, plus réformistes que leur parlement. Règle souvent vérifiée à l'échelon cantonal et fédéral. Mais lorsque ces réformes sont présentées, les dits exécutifs doivent pouvoir compter sur une majorité, variable selon les circonstances. Ce jeu mobile est indispensable dans les gouvernements multicolores et réformistes.

Dans le canton de Vaud, par exemple, des

mesures importantes ont souvent été adoptées avec l'appui unanime de la gauche, compensant des défections radicales ou libérales. Ainsi, l'aménagement du territoire a littéralement été imposé au Parti radical.

Une meilleure coordination des droites permettra à la droite radicale, qui donne le ton, actuellement, dans le parti, et à la droite libérale de conjuguer leurs efforts. Cela signifie le blocage de toute réforme qui toucherait aux privilèges.

Pratiquement, en ce qui concerne la loi d'impôt, l'opération se résume de la façon suivante, par rapport aux intentions du Conseil d'Etat (chiffres donnés en tenant compte de l'impôt communal) :

1. Alourdissement de la charge pour ceux qui sont au minimum vital : 8 millions.

2. Allègement pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 180 000 francs et les sociétés les plus prospères : 3,5 millions.

3. Le refus de méthodes simples, non inquisitoriales, permettant de contrôler les indépendants de la même manière que les salariés sont soumis à la présentation d'un certificat de salaire.

Ça, c'est l'entente des droites.

Des affaires avec la droite portugaise

— Il fallait s'y attendre. Fin août (65), « *Finanz und Wirtschaft* » pose la question « Des fonds portugais se réfugient-ils en Suisse ? (Kommen Fluchtgelder aus Portugal ?) ». Selon le journal zurichois, qui se fait l'écho d'un bruit circulant à Genève, des exportateurs portugais ne rapatrieraient plus une partie de leurs avoirs suisses, mais ils les laisseraient sur le marché des capitaux dans notre pays. Les preuves de telles opérations manquent pour le moment, mais il n'est pas exclu qu'une partie de ces fonds apparaîtront à la bourse, ajoute le bi-hebdomadaire financier.

La guerre des temps modernes

— Dans le magazine hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* », le rappel d'un anniversaire : le 11 septembre 1973, la junte prenait le pouvoir à Santiago du Chili (un bilan de la première année de gestion militaire après l'interruption tragique de l'expérience de l'Unité populaire). A noter aussi, dans le même numéro du quotidien suisse allemand, des chiffres effarants sur la nouvelle guerre des temps modernes, celle dont le théâtre exclusif sont les routes des pays industrialisés : le professeur Buff, directeur de la clinique chirurgicale de l'Université de Zurich, dénonce à coup de statistiques, le « Solférino de la circulation routière ».

Du Chili à l'Italie

— Encore un bilan de la tragédie chilienne dans le supplément du week-end de la « *National Zeitung* », mais sous la forme d'une réflexion de Jean Améry sur le front populaire (deux perspectives principales : l'Italie 1974 et le Chili 1973) et l'avenir d'une coalition de la gauche. Dans le même fascicule de la « *NZ* », une note documentée sur le développement de la télévision par câbles en Suisse, une interview du directeur du pénitencier de Regensdorf.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

« Nous avons perdu un ami »

Sous ce titre, « *Der Republikaner* » (12), le journal de M. James Schwarzenbach, consacre quelques lignes à la démission du président Nixon : « Avec cette démission, l'Europe a perdu un bon ami et les Etats-Unis un président parmi les plus capables qu'ils aient eus. Ils le constateront bientôt ». A noter que les deux premières pages de ce numéro de six pages sont consacrées aux affaires internationales. L'éditorial de M. Schwar-

zenbach est intitulé « Le Kremlin a le bras long ». L'auteur se penche sur l'affaire du Watergate et les infiltrations communistes aux Etats-Unis, alors qu'un autre article revient sur la démission de Nixon : « A-t-il été victime d'une mafia ? » A signaler aussi une correspondance de Salisbury sur la volonté de résistance des blancs rhodésiens.

— Depuis quelque temps, « *Der Republikaner* » est largement diffusé dans les kiosques, probablement en réponse à la scission des partisans d'une alliance avec l'Action nationale. Au surplus, le « Mouvement républicain suisse » (MNA) est maintenant inscrit au registre du commerce : une mesure qui suffira à protéger son nom.

Sapinhaut, la fête qui fait peur de Sion à Saxon

Le « Nouvelliste du Rhône » (2.9.74) est inquiet : « Cette nouvelle décision suscitera certainement de nombreuses réactions de la part de parents qui avaient tout récemment encore protesté contre l'organisation d'un tel rassemblement qui sert, d'après eux, de prétexte aux jeunes gens à se droguer et qui favorise les rencontres de débauchés ». On imagine l'inquiétude des lecteurs du principal quotidien valaisan : quel est cet ouragan de vices qui menace de déferler sur le Valais ? Se faisant l'écho des protestations de parents, le « Nouvelliste » se garde bien d'informer ses lecteurs sur la réelle nature du cataclysme en question. Il s'agit de la « fête de Sapinhaut » (voir DP 281) dont les organisateurs viennent de recevoir les dernières autorisations nécessaires de la part de la commune de Saxon. Mais puisqu'avant les deux week-ends prévus se multiplient la rogne et la grogne, il faut revenir ici sur l'esprit dans lequel cette fête a été conçue.

Le rendez-vous de Sapinhaut se veut absolument différent des nombreux types de réjouissances populaires habituelles. Ces journées de rencontres devraient permettre d'abord à chacun de participer aux diverses activités prévues, musique, théâtre, cinéma, conférences-débats, ceci sous le signe de la liberté d'expression et de l'autogestion.

Liberté et autogestion

Liberté, parce que si les organisateurs ont invité des orchestres, des troupes de théâtre, s'ils ont prévu des discussions, c'est aux participants d'élargir les thèmes proposés et de « faire la fête ». Autogestion, parce que si la fête est gratuite, les frais seront couverts par la seule vente de boissons et de nourriture (les groupes invités ne demandent aucun cachet).

Donc, une fête sans but commercial, sans cadre autoritaire, sans slogan politique; elle sera essentiellement ce que chacun voudra qu'elle soit.

Pourquoi, dès lors, tant d'oppositions dans le Parti radical, à travers ses conseillers communaux saxonnains, pourquoi tant de manœuvres pour empêcher la fête ?

Préparatifs techniques : ok !

L'organisation technique des journées serait-elle insuffisante ? Aucun indice d'une défaillance de ce côté-là, qui justifierait une interdiction, ou même des réticences avant la manifestation (les précautions sont prises pour éviter les incendies; le service sanitaire est assuré par des personnes compétentes; les problèmes de circulation résolus en collaboration avec les autorités).

Antécédents positifs

De plus, les antécédents relatifs aux manifestations de 1971 et 1972 sont positifs. Preuve en sont :

— la page entière du « Confédéré » (organe du Parti radical) du 12 septembre 1972 consacrée à un compte rendu des journées du 11 et du 12 septembre où l'on peut lire « Sapinhaut, on en parle déjà au passé. Ceux qui y ont assisté en sont repartis avec, en eux, la certitude d'un monde meilleur, d'une nouvelle paix spirituelle qui en définitive est ce pourquoi nous sommes là. Alors, à l'année prochaine »;

— la lettre du Conseil communal de Saxon du 15 novembre 1972 félicitant les organisateurs du bon déroulement de la fête, de l'ordre laissé après leur départ et leur donnant décharge de toute accusation relative à la présence de drogue — ce dernier point, sur la base d'un rapport de police — (une réserve, mais réduite à néant cette année : la circulation).

Tentatives d'obstruction

Un bilan positif, mais déjà oublié. Pour Sapinhaut 74, les autorités de Saxon n'accordent l'autorisation indispensable qu'après de nombreuses entrevues avec les organisateurs (groupe Nouvelle-Commune, Libéraire non violent, Kritisches Oberwallis), non sans avoir tenté auparavant de faire endosser la seule responsabilité par le propriétaire des locaux utilisés. Et les répercussions de ces tentatives d'obstruction ne tardent pas. Témoin cette lettre de « parents indignés » parue dans la rubrique du « courrier des lecteurs » du « Confédéré » du 30 août dernier où, à côté de félicitations adressées aux conseillers communaux radicaux de Saxon, on pouvait aussi lire : « Ces rencontres servent souvent de prétexte à de nombreux mauvais garçons aux idées aussi courtes que leurs cheveux sont longs de se droguer », ou encore : « Saxon doit avoir une autre vocation que celle de favoriser les rencontres de drogués et de débauchés » ? Le « Nouvelliste » comme on l'a vu plus haut, n'allait pas tarder à emboucher les mêmes trompettes.

Touche-t-on, avec la mise sur pied des week-ends de Sapinhaut, à la limite de la tolérance en Valais ?

Coups d'œil sur le programme

Quelques points de repères précis en tout cas, qui situent le programme, permettent de mieux apprécier le climat en question. Les week-ends comportent tous deux un fonds « culturel » où coexistent le théâtre (Théâtre populaire romand et Théâtre du bout du monde), la chanson (de Roger Cunéo à Michel Buhler, en passant par Gaby Marchand, par exemple), la musique pop ou folklorique; et chaque jour, en début d'après-midi, une « conférence-débat » sur les thèmes suivants : le Valais d'hier et le Valais d'aujourd'hui (samedi 14), Eglise et contestation — Lutte antimilitariste et non-violence (dimanche 15), Mass médias suisses et politique extérieure (samedi 21), Oui à la liberté féminine — Avortement (dimanche 22).